



---

**LES RENDEZ-VOUS DE L'AXE « NORMES ET INSTITUTIONS EN EUROPE »**  
*Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire-François Rabelais (EA 7496)*  
Directeur : Sébastien ROLAND

---

Thématique générale

Sur le plan thématique, l'Axe « Normes et Institutions en Europe » se propose de faire converger les recherches autour des questions relatives aux **rapports de normes et de systèmes européens et nationaux, mais encore internationaux**, tout en envisageant son **arrière-plan institutionnel et politique**.

La production normative de l'ordre conventionnel (CEDH et Conseil de l'Europe) et de l'ordre intégré (Union européenne) conduit à des **adaptations incessantes des catégories juridiques et des jurisprudences** nécessitant un suivi attentif de ces évolutions, s'agissant notamment de son retentissement sur l'ensemble des branches du droit interne. Au surplus, compte tenu du **processus de globalisation du (des) droit(s)**, les recherches invitent à considérer de nombreux aspects liés au droit international privé et comme au droit international public.

Les interactions entre les ordres juridiques n'étant pas seulement normatives, les **enjeux de pouvoir** sont également scrutés, et ce dans une **double perspective institutionnelle et politique**. La réflexion a pour axe ici l'étude des **nouvelles formes suivant lesquelles le pouvoir se déploie à l'époque contemporaine** en superposant et en articulant ensemble différentes strates, depuis l'échelon infra-étatique jusqu'à l'échelon international, en passant par l'échelon étatique et l'échelon européen.

Approche inclusive de la jeune recherche et des étudiants de Master

Par l'orientation thématique qui est la sienne, l'Axe « Normes et institutions en Europe » a naturellement vocation à associer d'une part des **juristes** appartenant aux **différentes branches du droit** entendues *lato sensu* (droit interne, droit européen et droit international ; droit public et droit privé), d'autre part les **politistes**. Il est au surplus susceptible d'intéresser **historiens** et **économistes**. Le **regard croisé** des spécialistes de chacune de ces disciplines enrichira le regard porté sur les systèmes normatifs et les systèmes de gouvernement contemporains.

L'ambition de l'Axe est encore **d'associer** dans ses activités de recherche **enseignants-chercheurs expérimentés, jeune recherche mais également étudiant.e.s de niveau Master**, (ceux en particulier des Masters de la mention Droit européen). L'objectif est d'arrimer autant que faire se peut cet Axe aux Masters de la Faculté de droit, en étroite cohérence avec les programmes de ceux-ci et les cours qui y sont dispensés, afin à la fois de **susciter des vocations** et de **parfaire la formation des jeunes chercheurs de niveau doctoral**. Cet objectif se décline également en direction des étudiant.e.s de L3 (en lien singulièrement avec le cours de Droit général de l'UE, ainsi que celui de Droit international public assurés dans cette année d'étude).